



HAL
open science

Les parcs nationaux

J. Clément

► **To cite this version:**

| J. Clément. Les parcs nationaux. Revue forestière française, 1983, 35 (S), pp.65-80. <hal-03423750>

HAL Id: hal-03423750

<https://hal.science/hal-03423750v1>

Submitted on 10 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

LES PARCS NATIONAUX

J. CLÉMENT

*« Il vous laisse tous ses sentiers, ses plantations privées,
Ses vergers récemment plantés, de ce côté du Tibre.
Il vous les laisse à vous et à vos héritiers à tout jamais,
Plaisirs à posséder en commun, pour se promener librement
Et récréer par vous-même. »*

Shakespeare

En mettant ses parcs et jardins à la disposition du peuple de Rome, il y a plus de 2 000 ans, Jules César a sans doute réalisé qu'il satisfaisait davantage qu'un simple besoin de récréation et de bonne santé. Les hommes ont besoin de la nature, non seulement pour leur délassement, mais aussi pour créer eux-mêmes.

« Qu'est-ce que le Fuji peut avoir affaire avec notre culture et notre civilisation ? On ne l'a pas créé ! » s'exclamait un homme d'État japonais très connu en voyant l'immense photographie agrandie du mont Fuji qui couvrait tout un mur du pavillon japonais d'une prestigieuse Exposition universelle. Il était très certainement moins concerné que les exposants pour glorifier le tryptique touristique « *Fujiyama, fleurs de cerisiers, geisha* » de son pays. Mais le Fuji a en réalité un grand lien avec l'accomplissement japonais. L'environnement naturel, dans lequel un peuple vit, influence inévitablement sa civilisation et ses créations. Quelle sorte de peuple auraient été les Japonais, s'ils n'avaient pas été nourris de la sublime symétrie et majesté de leur célèbre montagne et des délicats nuages de la floraison rose des cerisiers au printemps ? L'expression artistique qui a rendu célèbres les Japonais dans le monde entier, est le reflet d'une sensibilité vis-à-vis de la nature sans doute beaucoup plus profonde que celle de la plupart des habitants des autres pays.

Les hommes et les peuples créateurs du monde entier ont toujours été profondément influencés par la nature : les poètes, les peintres, les musiciens, les écrivains, les philosophes tel Jean-Jacques Rousseau « rêveur solitaire » au bord du lac de Bièvre ou bien encore l'historien d'art Bernard Berenson pour qui la forme des racines d'un simple arbre des collines de Toscane résuma toute la théorie de l'esthétique. Même un magnat du pétrole, le génial financier Calouste Gulbenkian a dit que c'était la beauté structurale et l'harmonie de la nature qui lui avaient inspiré les meilleures réussites de ses entreprises. Il avait tant besoin de la nature qu'il gérait habituellement ses affaires assis en plein air dans le campement d'un parc naturel.

Le concept de parc — zone de nature enclose pour le plaisir de l'homme — vient des rois de l'ancienne Perse. C'est du nom utilisé pour désigner leurs parcs qu'est dérivé notre mot « paradis ». Un mot latin ancien d'origine germanique, « *parricus* » est à l'origine des mots français « *parc* » et anglais « *park* » et fut utilisé pour la première fois dans le vieux Moyen Âge pour désigner les vastes territoires boisés réservés aux seigneurs pour la chasse.

Ce sont les Français qui répandirent en Angleterre, au XI^e siècle (conquête de l'Angleterre par les Normands) cette pratique de la mise en réserve de terres pour les besoins de la chasse royale. Guillaume le Conquérant créa l'immense forêt de « New Forest » en détruisant églises et villages sur 40 000 hectares et en instaurant des lois très strictes de protection de la végétation et des animaux, qui condamnaient les contrevenants à avoir les yeux crevés.

Au XVI^e siècle, le roi Henri VIII d'Angleterre octroya à la ville de Londres plus de 3 000 hectares de parcs, bien plus qu'aucune autre ville du monde à cette époque.

Au XVII^e siècle, la monarchie ouvrit la plupart des parcs au public et deux siècles plus tard, ce public anglais créait le premier mouvement cohérent au monde en faveur de la conservation de la nature, non pas pour protéger cette nature pour elle-même, mais pour réclamer la mise à la disposition du peuple de zones de nature avant que les riches ne s'approprient tout l'espace à titre privé. En 1865, fut fondée une « Société protectrice des Espaces et Sentiers populaires » dont l'influence n'est pas étrangère à la création, en 1872, du parc de Yellowstone aux États-Unis, premier véritable parc naturel du monde.

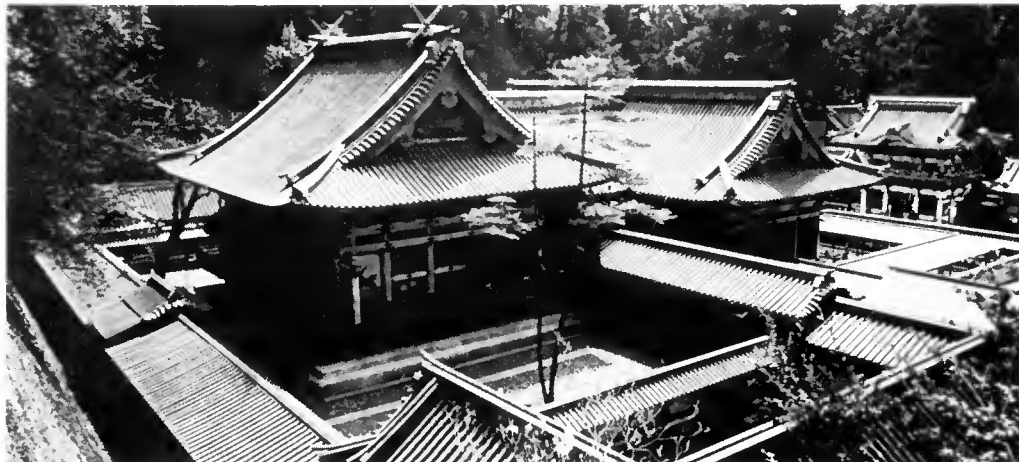
Le Japon, tout récemment sorti du cocon de son isolement, fut très rapidement inspiré par cette création même si ce n'était pas à l'échelle de Yellowstone. Un expert de renom international en aménagement de l'espace rural et urbain a dit : « *Ce qu'une nation fait de ses terres est un bon indicateur de son degré de culture* ». En 1873, la cinquième année du Meiji-Tennō « gouvernement éclairé » de l'Empereur Mutsuhito, créateur du Japon moderne, le Japon institue en « *Ko-en* » (littéralement « parc public ») placé sous la protection de l'État, les lieux traditionnellement visités au printemps à l'époque de la floraison des cerisiers ou bien en automne pour admirer les magnifiques colorations de la végétation. C'est ainsi que le parc de Uéno à Tokyo fut ouvert au public bien qu'il soit installé sur le territoire d'un temple.

Le Japon a toujours été démocratique sur le plan du droit au peuple d'accéder à la campagne. Aucune immense région boisée n'a été réservée aux seigneurs et à l'Empereur comme en Europe. La poésie et la contemplation furent, plus que la chasse, le divertissement des empereurs de l'ancien Japon. Les jardins impériaux et seigneuriaux étaient relativement petits et nombreux comme le Shugakvin de Kyoto. Ils étaient disposés avec adresse, en réservant de vastes échappées sur l'environnement naturel, qui donnaient l'impression que la campagne environnante faisait partie du jardin et qu'aucune barrière ne l'en séparait. On allait chasser, mais cela consistait seulement en l'esthétisme du « *momigari* » — la chasse aux feuilles d'automne.

De la même manière que, pour admirer les cerisiers au printemps, on organisait en automne des promenades dans les bois pour jouir des couleurs magnifiques du feuillage des arbres et l'on s'asseyait à l'abri de paravents faits d'élégants brocards. Le Japon peut donc se vanter d'être un peuple unique pour sa célébration unanime de la nature et sa vénération des arbres. Quel autre pays pourrait créer un jour férié pour célébrer le premier jour de la floraison des arbres ?

Au Japon, le rôle de la nature était également essentiel dans la religion. L'essence de Shinto, la croyance animiste native est harmonie avec la nature. Les « *Kami* » sont les forces de la nature et vénérées comme telles. Les Japonais avaient une telle crainte et une telle vénération du sacré de la nature qu'ils s'interdisaient de la profaner. Les prêtres étaient les gardiens de parcs immenses et magnifiques. Certains emplacements, forêts de cryptomérias gigantesques et majestueux ou îles d'une grande beauté, leur inspiraient une telle réalité de la présence divine qu'ils les consacraient en lieux de prière. Au cours des siècles, la combinaison de la croyance shintoïste en les esprits des montagnes, des rivières, des pierres et des arbres avec la vénération bouddhiste envers toutes les formes de vie a abouti à la création de nombreuses « réserves naturelles », et beaucoup de zones désignées plus tard comme parcs nationaux le furent sur des emplacements de lieux religieux. En 1901, une pétition fut signée par des citoyens concernés pour réclamer la prise en charge par le Gouvernement du « Grand Shrine » et des forêts de *Cryptomeria japonica* de Nikko.

Pourtant ce fut plus que la religion, la recherche du divertissement par l'essor de l'alpinisme qui donna une impulsion définitive au mouvement de création du très dense réseau des parcs naturels japonais. Ce fut un Anglais, Walter Weston, qui déclencha l'engouement pour l'alpinisme



Le grand schrine de Nikko. Photo J. CLÉMENT.

au début du siècle en suggérant dans l'esprit des gens qu'il fallait grimper sur les montagnes, non pas parce que Dieu y était, mais parce qu'elles étaient là tout simplement.

En 1929, fut créée l'association des Parcs nationaux japonais dont les membres les plus influents étaient des gens de lettre et des hommes d'affaires importants.

En 1931, fut votée la loi sur les Parcs nationaux et trois ans après, après beaucoup d'études et d'expertises, les trois premiers Parcs nationaux furent créés : mer Intérieure, Unzen et Kirishima suivis immédiatement de la création des cinq parcs nationaux de Aso, Nikko, les Alpes japonaises, Hokkaido's Akan et Daisetsuzan, puis deux ans après des parcs nationaux de Towada, Fuji-Hakone, Yoshino-Kumano et Daisen.

Il y eut alors d'autres requêtes visant à recouvrir la variété infinie des paysages tout le long du chapelet des Iles japonaises déployant tant de variétés géologiques et saisonnières, depuis les régions nordiques gelées de Hokkaido, jusqu'aux zones méridionales subtropicales de Kyushu.

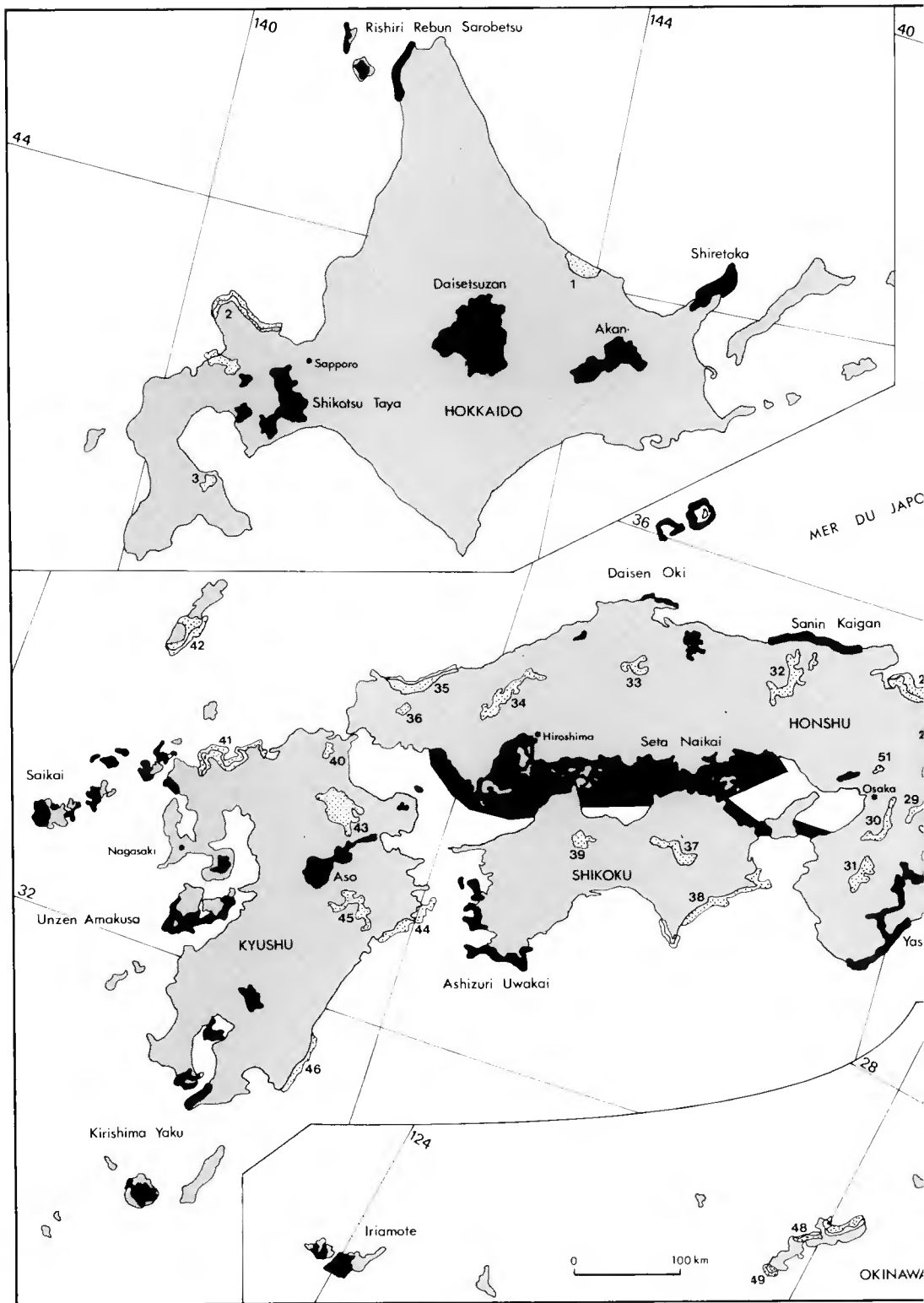
Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'agrandissement de nombreux parcs fut entrepris et, en 1955, six nouveaux parcs furent créés. Actuellement le Japon compte 74 parcs nationaux et semi-nationaux totalisant environ 3 millions d'hectares, soit 8 % du territoire national.

Une nouvelle loi sur les Parcs nationaux fut adoptée en 1957 pour remplacer la législation de 1931. Trois types de parcs furent distingués : les parcs nationaux (Kokuritsu Ko-en) au nombre de 27, les parcs semi-nationaux (Kokutei Ko-en) au nombre de 47, et un très grand nombre de réserves naturelles appelées parcs naturels préfectoraux (Todofukenritsushizen Ko-en). En 1972, la loi sur la préservation de l'Environnement transféra la gestion des parcs du ministère de « la Santé et de la Prospérité » au bureau de la Conservation de la Nature dépendant de l'agence pour l'Environnement.

Les 27 parcs nationaux japonais remplissent de strictes exigences : beauté des paysages, physiographie particulière, géologie, faune et flore de grand intérêt scientifique ; beaucoup y ajoutent une dimension culturelle importante.

47 autres magnifiques espaces du Japon ont été désignés parcs semi-nationaux et leur surface totale représente environ la moitié de celle de l'ensemble des parcs nationaux, soit 1 million d'hectares.

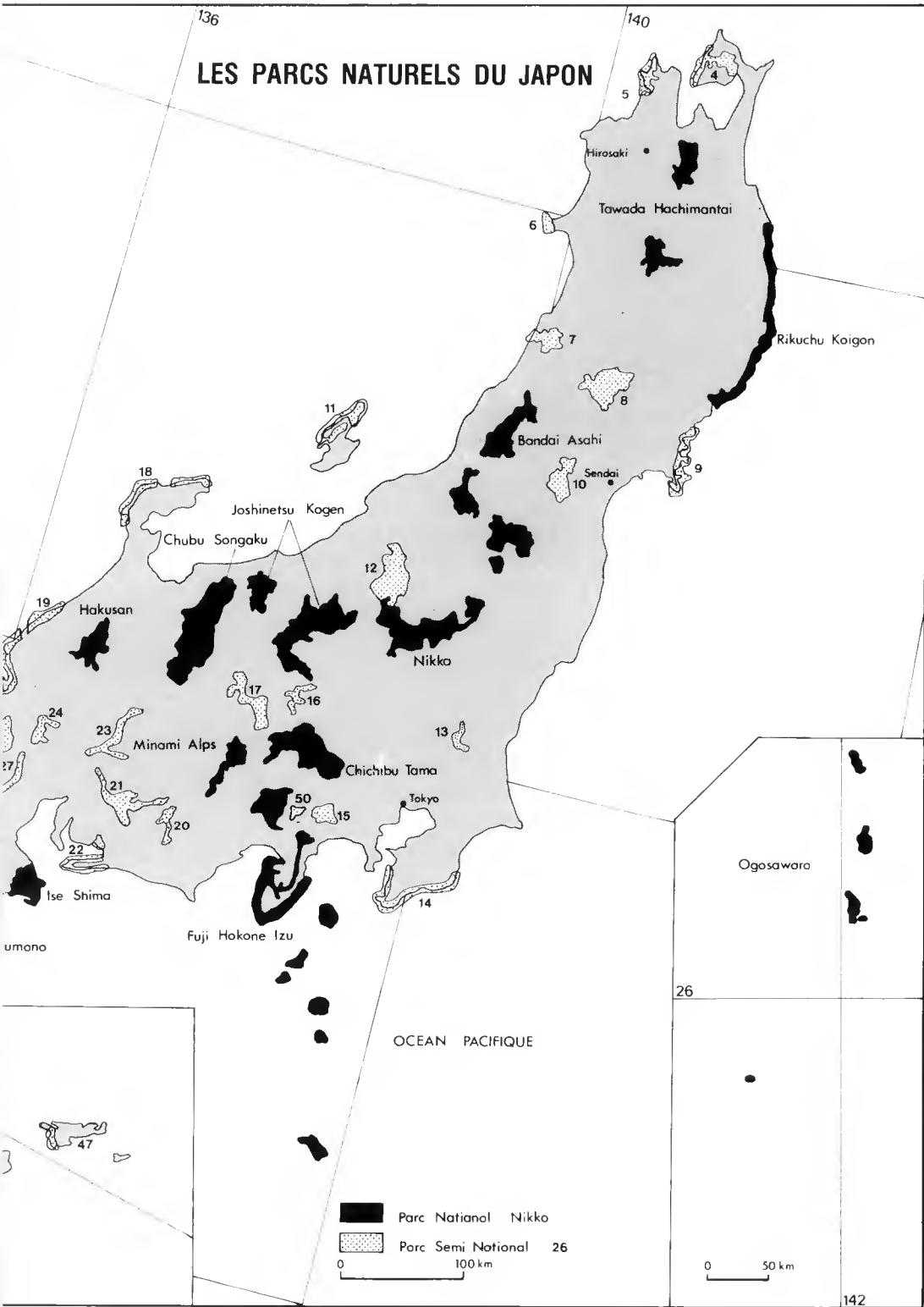
Sur ces 74 parcs, 39 sont des parcs marins, nombre très élevé qui est un reflet éclatant de la géographie insulaire du Japon.



136

140

LES PARCS NATURELS DU JAPON



142

Façonner le système des parcs nationaux pour l'adapter à la situation particulière du Japon ne fut pas facile : il n'y avait pas là d'immenses territoires vierges et pratiquement inhabités comme ce fut le cas aux États-Unis, au Canada, en Australie ou en Sibérie. Le Japon est un petit pays avec une population dense et, comme en Europe de l'Ouest, une longue histoire de propriétés et de terres privées. De plus, le Japon a besoin du maximum de son territoire pour survivre. C'est pourquoi, l'État n'est propriétaire que d'environ la moitié des terres qui constituent les parcs nationaux car le but principal poursuivi est la préservation de la nature par une coopération mutuelle entre l'État et les détenteurs de terre qui sont ainsi contrôlés par l'État. Le concept de Parc national est donc au Japon davantage un concept administratif qu'un concept géographique et territorial. Ceci a fait surgir de curieuses caractéristiques géographiques à ces Parcs souvent constitués de zones géographiques éparpillées. Un exemple typique est celui du Parc national des îles de la mer Intérieure du Japon qui est composé d'un très grand nombre d'îles ou de portion d'îles et de portions de littoral se répartissant sur 10 préfectures. Un autre exemple est celui du Parc national de Fuji-Hakone-Izu qui comprend le mont Fuji et ses environs, la pointe de la péninsule d'Izu qui se trouve à plus de 100 km et les sept îles de la baie d'Izu. Très fréquentés par les habitants des grands centres urbains de la région : Tokyo, Yokohama, Shimizu, Hamamatsu, Nagoya, ces lieux constituent une unité administrative pratique et homogène.

Le budget de l'État pour les parcs nationaux n'est pas très important (environ 2 millions de yens par an, soit 500 000 francs français), les sommes disponibles sont utilisées de deux manières : des subventions directes aux préfectures qui sont responsables de la gestion quotidienne de tous les parcs avec l'aide d'environ 90 spécialistes de la gestion des Parcs nationaux et des dépenses directes pour l'entretien des terres appartenant à l'État.

Les territoires des parcs nationaux sont divisés en trois catégories de terres : les terres « ordinaires », les zones « spéciales », les zones « spéciales protégées ». Sur les terres « ordinaires », les entreprises commerciales et leur développement sont permis, mais un contrôle est pratiqué sur elles pour empêcher la création d'horribles espaces urbanisés. Cependant, il y a malheureusement très souvent un conflit entre la sauvegarde de l'environnement et le développement du tourisme de masse. Par exemple, dans le Parc national de Hokkaido's Shikotsu-Toya, le mont Showa-Shinzan qui est un volcan magnifique est contigu à un territoire classé « ordinaire » envahi par des baraques délabrées de vente de « souvenirs » et par des buvettes et des « boutiques à sandwiches » qui dénaturent totalement l'environnement immédiat du volcan.

Dans les zones « spéciales », l'usage des terres est strictement contrôlé. Les arbres ne peuvent pas être abattus sans autorisation et il est interdit de construire.

Les espaces « spéciaux protégés » englobent tous les sites d'une valeur scientifique ou culturelle particulière aussi bien dans les parcs qui sont très fréquentés que dans ceux situés dans des régions isolées où la nature n'a pas été du tout troublée par l'homme. Ces espaces sont parfois totalement interdits à l'accès du public. Ils sont dans tous les cas très sérieusement surveillés. En effet, le besoin urgent — réel dans beaucoup de pays, mais tout particulièrement au Japon — est de protéger la nature, pas seulement pour les hommes, mais contre les hommes.

L'équilibre délicat entre la vie de la terre et celle des plantes et des animaux est très facilement troublé conduisant à des destructions irrévocables de la nature. 6 % des terres des parcs nationaux, soit d'environ 180 000 hectares et 0,5 % du territoire national font partie des espaces « spéciaux » et « spéciaux protégés ».

Le véritable problème de beaucoup de parcs nationaux du Japon est celui de l'importance de leur fréquentation. Est-ce le signe que l'esprit des penseurs et des poètes du Japon traditionnel qui faisaient d'assidus pèlerinages dans les sites magnifiques de ce pays vit toujours dans le Japon d'aujourd'hui ? Toujours est-il qu'avant de devenir les touristes internationaux que l'on rencontre partout dans le monde, les Japonais visitaient assidûment les lieux renommés de leur

propre pays. Et ceci est toujours vrai : les parcs nationaux sont visités en foule : plus de 316 millions de visites en 1977 ! Soit en moyenne trois visites par an pour chaque Japonais adulte ou enfant ! Le Parc national de Fuji-Hakone-Izu est le plus fréquenté avec 80 millions de visiteurs par an ! L'accès de la plupart des parcs nationaux est devenu très facile — trop facile peut-être ! De plus en plus des routes principales permettent de pénétrer rapidement et de façon commode dans les montagnes autrefois accessibles seulement à pied.

On peut même monter en voiture jusqu'à mi-chemin du sommet du mont Fuji. Dans les Alpes japonaises, l'importance des fumées d'échappement des voitures a contraint les autorités à fermer les routes des parcs pendant les week-end d'été. Et dans des parcs non encore pollués comme celui d'Iriomonte dans l'île de Ishigakijima au sud de Okinawa, les populations locales sont tiraillées entre le désir de protéger leur paradis semi-tropical et celui de développer l'économie locale par le tourisme.



Flore alpine. Parc national de Chubu Sangaku.

Photo J. CLÉMENT.

Au Japon, comme dans tous les autres pays du monde, les gouvernements peuvent édicter des lois pour freiner la pollution, l'enlaidissement et la destruction de la nature. Ils peuvent imposer des amendes à ceux qui désobéissent aux lois. Mais finalement, c'est à l'individu qu'il appartient de se discipliner, l'excursionniste autant que l'investisseur et l'industriel.

Si les hommes ne sont pas assez sages pour ne laisser derrière eux que les empreintes de leurs pas, alors les derniers espaces magnifiques qui restent dans des pays peuplés comme le Japon, ne se trouveront plus seulement que dans les livres de voyage.

PARC NATIONAL DE RISHIRI-REBUN-SAROBETSU

Le plus septentrional des parcs nationaux, il est situé à l'extrême nord de l'île d'Hokkaido et comprend deux îles et une bande de littoral d'une beauté subarctique exceptionnelle. En été s'épanouit un véritable tapis de rhododendrons, lilas, iris et autres merveilleuses fleurs multicolores.

PARC NATIONAL DE SHIRETOKO

Situé sur la côte nord de l'île d'Hokkaido, c'est une presqu'île montagneuse qui surplombe la mer par d'abruptes falaises. Plusieurs sommets volcaniques d'altitudes variant de 1 200 à 1 660 m dominent un paysage de prairies parsemées de lacs profonds. La flore est particulièrement variée.

PARC NATIONAL DE AKAN

Situé dans la partie nord-est d'Hokkaido, il couvre 87 500 hectares et fut établi en 1964. Ce massif volcanique comprend des volcans éteints, des volcans en activité et d'immenses cratères fossiles dont les pentes sont couvertes de forêts subarctiques et les fonds occupés par des lacs très profonds. Sur le lac Akan, on trouve une plante aquatique sphérique appelée Marimo, espèce extrêmement rare dont la taille peut atteindre 20 centimètres de diamètre sous forme d'une sphère de couleur verdâtre flottant à la surface de l'eau. Dans cette zone vivent les Aïnou, peuple de marins et de chasseurs qui ont conservé leur langue et fabriquent un très bel artisanat de tissus, peaux et fourrures.

PARC NATIONAL DE DAISETSUZAN

Ce parc, situé au cœur de l'île d'Hokkaido est le plus grand parc national du Japon avec 231 000 hectares dont l'État possède 90 %. De ce fait, ce parc pratiquement entièrement contrôlé par l'État renferme d'immenses zones vierges de toute intervention humaine. Le massif d'Ishikari qui constitue le cadre géographique du parc contient de très nombreux sommets volcaniques d'altitude supérieure à 2 000 m, de nombreux lacs et chutes d'eau et d'immenses forêts peuplées d'ours et autres animaux sauvages.

PARC NATIONAL DE SHIKOTSU-TOYA

Situé au sud d'Hokkaido, ce parc est un véritable musée de volcans avec en particulier le Showa-Shinzan, l'un des volcans les plus jeunes du monde (Shin-zan signifie nouvelle montagne) dont l'élément principal, un dôme de lave de 105 mètres de haut surgit de terre en décembre 1944. Ces volcans couverts de neige en hiver sont un lieu de pratique de ski. De nombreuses sources thermales et sulfureuses sont aussi une attraction pour les populations. Ce parc est le plus visité d'Hokkaido (15 millions de visites en 1979).

PARC NATIONAL DE TOWADA-HACHIMANTAI

Situé au nord de l'île de Honshu, ce parc de 83 000 hectares est composé de deux ensembles montagneux dont les sommets volcaniques dépassent 1 500 m. Le lac de Towada situé dans la partie nord en constitue l'élément le plus remarquable. Profond de 330 m et d'une circonférence de plus de 40 km, il est riche en saumons. Les massifs montagneux sont recouverts de neige une longue partie de l'année, et très fréquentés par les touristes japonais.

PARC NATIONAL DE RIKUCHU KAIGAN

Ce parc fut constitué en 1955 d'une frange côtière de 140 km de long situé sur la côte nord-ouest de l'île de Honshu. Les montagnes de Kitakami, qui bordent cette partie de l'île, tombent sur la mer en falaises souvent abruptes et inaccessibles constituant un des plus sauvages paysages du Japon, paradis de milliers d'oiseaux. La côte est extrêmement découpée. Au fond des baies se trouvent quelques petits ports dont les habitants, les Iwates pratiquent la pêche et l'élevage des chevaux, et où l'artisanat est extrêmement varié.

PARC NATIONAL DE BANDAI-ASAHI

Situé près de la côte nord-ouest de l'île de Honshu, ce parc composé de trois massifs montagneux distincts et d'un lac (le lac Inawashiro) est un paradis pour poètes et rêveurs. De nombreuses chansons populaires et de nombreux poèmes ont célébré les charmes envoûtants de ces paysages dont les teintes varient selon les saisons. Paradis pour les oiseaux, ce parc contient aussi des montagnes saintes autrefois escaladées pour y rencontrer Dieu (les monts Gassan, Yudonolt et Haguro).

PARC NATIONAL DE NIKKO

Célèbre, d'une part par le grand temple (Shrine) Shinto de Nikko, et d'autre part par le magnifique lac de Chuzenji, ce vaste parc renferme mille autres splendeurs naturelles facilement et rapidement accessibles aux habitants de Tokyo et Yokohama. L'automne est la saison privilégiée de la magnificence de la nature à Nikko.

Lac de Chuzenji - Parc national de Nikko. *Photo J. CLÉMENT*



PARC NATIONAL DE JOSHINETSU KOGEN

Couvrant 189 000 hectares divisés en deux parties, ce parc est un parfait exemple d'une adaptation à l'homme des facilités et des beautés de la nature pour son plaisir et ses loisirs. Chaque saison a son attrait : le camping, la photographie, le ski, la pêche, l'alpinisme, le golf, le nautisme, etc.

De nombreux hôtels et villas de week-end existent dans les villes et villages périphériques au parc.

Les massifs volcaniques dont les sommets s'échelonnent entre 2 000 et 2 500 mètres attirent, en effet, un nombre croissant de touristes japonais et étrangers.

Les équipements touristiques sont de plus en plus complets et sophistiqués : on peut survoler le parc et les volcans en hélicoptère !

PARC NATIONAL DE CHICHIBU-TAMA

Situé à la porte de Tokyo, ce parc de 120 000 hectares a été magnifiquement protégé contre la pollution et constitue un délicieux jardin sauvage de repos et de détente. Contenant plus de vingt sommets dépassant 1 700 m, de nombreux lacs et le célèbre temple (Shrine) de Mitsumine situé au sommet d'une montagne, ce parc constitue aussi une des principales réserves d'eau douce utilisée pour l'alimentation de Tokyo-Yokohama.



Fleurs de Mizubasho. Parc national de Chichibu-Tama.
Photo J. CLÉMENT.

PARC NATIONAL DE Ogasawara

Tout le monde sait que Tokyo est la plus grande ville du monde, mais qui sait que deux jours et une nuit de bateau sont nécessaires pour atteindre les limites extrêmes de la ville ? Les îles d'Ogasawara situées à plus de 1 000 kilomètres en mer au sud de Tokyo font, en effet, partie administrativement du district métropolitain de la grande ville. Successivement inhabitées, puis fréquentées par les marins, puis peuplées par des Japonais (7 700 en 1930), puis vidées de ses habitants et transformées en garnisons (1935-1945), puis occupées par les militaires américains (1945-1968), ces îles sont maintenant consacrées au tourisme. Le climat subtropical favorise le

développement d'activités touristiques goûtées des habitants de Tokyo. Mais l'intérêt principal de ce parc est dans le fait qu'il constitue un parc naturel marin abritant de nombreux coraux, poissons littoraux et oiseaux.

PARC NATIONAL DE CHUBU SANGAKU

Proche de la côte nord de Honshu, ce vaste parc contient certaines des montagnes les plus hautes du Japon. De nombreux sommets dépassent 3 000 m. Ce massif appelé les Alpes du Nord japonaises est fréquenté par les alpinistes. Les escalades sont souvent difficiles et appréciées de nombreux touristes européens et américains.

PARC NATIONAL DE MINAMI ALPS

Situé au sud du parc de Chubu Sangaku et au nord-ouest du mont Fuji, le massif des Alpes du Sud constitue un ensemble tectonique remarquable par son relief jeune et abrupte.

Le mont Shirane (3 192 m) est le plus haut sommet de cette chaîne de 70 km de long et 5 à 7 kilomètres de large dont plus d'une dizaine de sommets dépassent 3 000 mètres. Peu accessible, il constitue un îlot de nature inviolée et sauvage.

PARC NATIONAL DE ISÉ-SHIMA

Situé sur la côte méridionale de l'île de Honshu, ce parc contient l'ensemble de la péninsule de Shima et des îles côtières. Il est célèbre par les temples d'Isé reconstruits régulièrement entièrement tous les vingt ans et entourés de centaines Hinoki (*Chamaecyparis obtusa*) et par les îles de culture de la perle.

Le grand temple d'Isé est construit en vénération à Amaterasu considéré dans la religion shintoïste comme le divin progéniteur de la famille impériale et par extension du peuple japonais tout entier. Chaque Japonais visite plusieurs fois dans sa vie les temples d'Isé qui reçoivent chaque année plusieurs millions de visiteurs. C'est aussi près de deux millions de visiteurs qui, chaque année, découvrent la technique de fabrication des perles de culture au Centre de Toba dans l'île de Mikimoto (nom du père des perles de culture au début du siècle). Les plongeurs traditionnelles (« ama ») ne sont plus là que comme attraction touristique et ces énormes quantités de perles dans les salles de tri ont quelque chose de saturant.

PARC NATIONAL DE FUJI-HAKONE - IZU

Le mont Fuji célèbre dans le monde entier constitue l'un des trois joyaux qui forment ce parc. Les deux autres sont la péninsule rocheuse d'Izu située 50 km au sud et les sept îles sauvages et pratiquement désertes d'Izu qui prolongent vers le sud la péninsule. Le sommet du mont Fuji n'est officiellement accessible qu'en juillet et août, et chaque année plusieurs centaines de milliers de personnes en font l'ascension (500 000 personnes en 1980 !). Ceci tient autant à l'aspect touristique de l'aventure qu'à la spiritualité qu'induit cette montagne qui personnifie le feu (« fuchi ») et représente le suprême symbole de la pureté et de la beauté.

L'esprit des fleurs de cerisiers : Konohana Sakuya Hime est vénéré au pied du Fuji et à son sommet (Sengen Shrine) et deux millions de Japonais sont membres du « Fuji-ko » (société du Fuji) vieille de plusieurs siècles.



Le Fuji.

Photo Office National du Tourisme Japonais en France.

PARC NATIONAL DE YOSHINO-KUMANO

Ce parc proche de Kyoto, Osaka et Nara fut le refuge des Shogun en lutte contre les Empereurs. De nombreux temples shinto et bouddhistes s'échelonnent le long de la côte de la mer de Kumano et le murmure des prières se mêle à celui du vent et des vagues dans les piliers rocheux de la côte.

A l'intérieur des terres, le parc comprend une seconde partie qui suit le cours de la rivière Kitayama, depuis ses origines montagneuses au sud, jusqu'à son cours inférieur qui constitue un étroit canyon sauvage empli de cascades et de chutes d'eau admirables.

PARC NATIONAL D'HAKUSAN

Proche de la côte de la mer du Japon au milieu de l'île de Honshu, ce parc est aménagé autour du mont Hakusan (2 702 m) et du temple de Shirayamahime. Ce massif montagneux est l'un des moins pollués de tout le Japon central car peu de routes le pénètrent. La montagne est riche en forêts d'essences diverses et la flore alpine est très variée. Les oiseaux y sont également très nombreux.

PARC NATIONAL DE SETO NAIKAI

Le parc national de Seto Naikai, littéralement « la mer à l'intérieur des terres » se situe sur une étendue de 9,6 millions d'hectares, vaste lac d'eau de mer de 480 km de long et une trentaine de km de large en moyenne (60 au maximum, 7 au minimum). Le parc créé en 1934 et agrandi en 1950, 1956 et 1963 comprend aujourd'hui 63 000 hectares seulement et est constitué de plus de 130 petites portions d'îles et de côtes. Certaines ont été incluses dans le parc à cause de la beauté de leur paysage, d'autres pour des raisons historiques, religieuses ou artisanales. La pollution croissante de la mer Intérieure due à l'augmentation extraordinaire du trafic maritime et au développement industriel de la côte sud de Honshu et de la côte nord de Shikoku pose de très graves problèmes de protection de l'environnement de nombreuses îles et îlots. L'augmentation du taux de phosphore de l'eau fait disparaître de nombreuses espèces de plantes et de poissons marins.

PARC NATIONAL DE ASHIZURI - UWAKAI

Il se trouve situé à l'extrémité sud-ouest de l'île de Shikoku dans une zone encore très peu développée.

Face à l'océan Pacifique, il comprend environ 200 km de côtes sauvages et rocheuses, prolongées en mer par de nombreux îlots inhabités. De nombreux lieux de prières dédiés au moine bouddhiste Kukkaï parsèment la côte souvent balayée par des typhons. Les akaumigames (tortues marines) en mer et les loutres japonaises sur terre sont des espèces très rares qui subsistent encore en ces lieux protégés.

PARC NATIONAL DE SANIN KAIGAN

Merveille géologique, ce parc de la côte nord de l'île de Honshu comprend environ 80 km de côtes face à la mer du Japon. Ce parc renferme en particulier à l'ouest les dunes de sable de

Tottori qui s'étendent sur 16 km de long et 2 de large et donnent l'illusion d'un désert. Mais ce désert est bien peuplé car les visiteurs abondent et pour les accueillir, cheveaux, skis, buvettes et parasols transforment le paysage en décor de cinéma !

A l'est, le parc est davantage sauvage avec, en particulier, d'innombrables îles et îlots basaltiques aux formes étranges couverts de pins.

PARC NATIONAL DE DAISEN OKI

A l'ouest du parc de Sanin Kaigan, sur la côte nord de Honshu se trouve ce parc constitué de six parties distinctes : deux massifs montagneux dont le mont Daisen, célèbre volcan conique sur une face et abrupte sur l'autre, sur les pentes duquel poussent des « kyaraboku » espèce végétale protégée ; deux portions de côte de la péninsule de Shimane, dont l'une possède le très ancien temple d'Izumo visité par les jeunes mariés ; et les îles d'Okî situées au large, célèbres par les extraordinaires sculptures faites par la mer sur les rochers de la côte et la culture des champignons « Shiitaké » (*Lentinus edodes*) dans les forêts de Pin et de Cryptomeria.

PARC NATIONAL DE SAKAI

Ce parc est situé à l'extrémité nord-ouest de l'île de Kyushu. Il comprend essentiellement des îles dont le nombre est supérieur à 200 et quelques portions de la côte entourant le port d'Hirado qui fut autrefois le port d'entrée des marchands et des missionnaires portugais, espagnols puis hollandais et anglais. Églises chrétiennes et constructions hollandaises en pierre font étranges dans ce Japon si traditionnel. La diversité géologique et stratigraphiques des îles est leur principal intérêt.

PARC NATIONAL DE UNZEN-AMAKUSA

Situé au sud du parc de Sakai sur la côte ouest de l'île de Kyushu, il est composé du mont volcanique Uzen (« montagne des nuages ») et des îles Amakusa. Ces lieux furent fréquentés avant la Seconde Guerre mondiale par les riches Européens résidant en Chine (particulièrement à Shanghai) qui venaient y passer leurs vacances.

Quelques siècles plus tôt, ces lieux avaient été le théâtre de massacres et persécutions de milliers de Chrétiens par les Shoguns. Le mont Uzen, riche en geysers et fumerolles de gaz, se couvre en été d'azalées et en hiver de « fleur de glace » (glace recouvrant les buissons défeuillés).

Les îles Amakusa, reliées depuis 1966 par cinq ponts et une autoroute, sont très fréquentées pour leur flore subtropicale et leurs côtes pittoresques. Un observatoire sous-marin permet même d'observer la vie marine. Mais le phénomène le plus curieux est le shiranui « feu mystérieux » phénomène de luminescence marine qui apparaît sur la surface de l'eau dans la baie d'Ariake.

PARC NATIONAL DE ASO

Situé juste au centre de l'île de Kyushu, le mont Aso est considéré comme le plus grand volcan du monde (mais pas le plus haut). Érodé par le temps, détruit par de multiples et violentes explosions, il ne ressemble guère à une montagne. Le cratère principal, qui contient lui-même plusieurs petits cratères, a 128 km de circonférence et existe sans doute depuis plus de 130 000 ans, le volcan étant en activité depuis environ 30 millions d'années ! On estime que deux tiers de l'île



Le Mont Aso. *Photo Office National du Tourisme Japonais en France.*

de Kyushu sont couverts de laves éjectées du mont Aso. Le mont Aso est encore aujourd'hui très actif : sept cratères crachent le feu, des cendres, de la lave incandescente et créent un paysage apocalyptique tout autour d'eux. Le reste du mont Aso est par contre couvert de riches prairies vertes et de cultures prospères parsemées de touffes de bambou.

Le parc national de Aso contient deux autres massifs volcaniques aujourd'hui éteints, le mont Kuju et le mont Yufu, couverts d'une flore extrêmement variée.

PARC NATIONAL DE KIRISHIMA - YAKU

A l'extrémité sud de l'île de Kyushu, ce parc comporte quatre parties distinctes :

- le mont Kirishima célèbre par le temple dédié au Dieu Ninigi entouré de *Cryptomeria* gigantesques. La flore est extrêmement riche et variée ;
- le mont Sakurajima encore en activité situé au milieu d'une baie et dont les pentes inférieures sont plantées d'arbres fruitiers méditerranéens et subtropicaux ;
- le mont Kaimon, volcan éteint entouré d'une luxuriante forêt subtropicale à l'extrémité sud de la péninsule ;
- le mont Miyanoura dans l'île de Yaku, couvert de magnifiques forêts de Sugi (*Cryptomeria japonica*) dont beaucoup ont, paraît-il, plus de 800 ans d'âge !

PARC NATIONAL D'IRIOMOTE

A l'extrémité de la chaîne des îles Ryukyo, proche de la côte de Taiwan, ce parc englobe l'île de Iriomotejima et trois petits îlots voisins. Ces îles volcaniques entourées d'une couronne de récifs coralliens sont célèbres par l'existence de chats sauvages « primitifs » aujourd'hui en voie d'extinction.

Ces îles sont couvertes d'une végétation luxuriante et bordées de magnifiques plages de sable corallien dont le sable « hoshisuna » (littéralement « sable-étoilé ») formé du squelette d'un minuscule fossile marin.

Ce parc est de plus en plus fréquenté par les touristes japonais qui viennent y goûter les charmes d'une nature non polluée.

J. CLÉMENT

Ingénieur du Génie rural, des Eaux et des Forêts
Chef de la Division des Inventaires et Aménagement
CENTRE TECHNIQUE FORESTIER TROPICAL
45 bis, avenue de la Belle Gabrielle
94130 NOGENT-SUR-MARNE
